



Fiche de suivi syndical

Mutation 2014-2015

SE-Unsa
8 TER FELIX EBOUE
97200 FORT-DE-FRANCE
Mèl : 972@se-unsas.org

Adhérent-e n° Non adhérent-e Autre syndicat

NOM : PRENOM :

Nom de naissance : Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone : Portable : Courriel :

Adresse administrative :

CORPS : Agrégé-e Certifié-e CPE P.EPS PLP

DISCIPLINE : CODE : (ne rien inscrire)

Echelon actuel : Ancienneté dans le poste :

Situation administrative

Stagiaire
 Ex contractuel,
 Ex AED
 Titulaire d'un poste
 TZR depuis
 Affectation à titre provisoire
 Congé longue durée
 Congé longue maladie
 Disponibilité
 REP+, REP, Ville, Autre (ancien APV...)

Situation familiale :

Marié-e avant le 01/09/2014
 PACSE-e avant le 01/09/2014
 Nombre d'enfants à charge et âges : :

Situation personnelle :

BOE
 RQTH
 Dossier médical en cours

TYPE DE DEMANDE

Rapprochement de conjoint
 Séparation : nombre d'années
 En activité :
 En congé parental ou disponibilité
 Rapprochement de la résidence de l'enfant
 Mutation simultanée
 Avec :
 Discipline :
 Réintégration : académie d'origine :
 Originaire d'un DOM : CIMM

Pièces justificatives à joindre (cocher les pièces à fournir)

Situation administrative
 tout arrêté justifiant de situations administratives (dernier poste occupé, de détachement, de dernière affectation avant disponibilité ...)
 arrêté de reclassement pour les stagiaires justifiant de services d'agent non titulaire

Rapprochement de conjoint et mutation simultanée
 Pour tous
 une attestation récente de l'activité professionnelle du conjoint s'il n'est pas agent de l'éducation nationale
 une attestation récente d'inscription à Pôle emploi en cas de chômage du conjoint
 en cas de séparation : une justification de la situation de séparation au moins égale à 6 mois
 Personnels mariés
 une photocopie du livret de famille
 Personnels liés par un PACS
 attestation du tribunal de PACS conclu avant le 01/01/2014
 OU pour les PACS enregistrés entre le 01/01/2014 et le 01/09/2014 : une attestation de dépôt de la déclaration commune des revenus
 Personnels ayant au moins un enfant reconnu par les deux parents (moins de 20 ans au 01/09/2014)
 une photocopie intégrale du livret de famille (de chacun des deux parents si non mariés)
 OU une déclaration de grossesse avec la date de début présumé et une attestation de reconnaissance anticipée avant le 01/01/2015

Rapprochement de la résidence de l'enfant (moins de 18 ans au 01/09/2014)
 photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
 photocopie du jugement du tribunal : droit de garde alternée ou droit de visite
 justificatif de la résidence de l'enfant : certificat de scolarité, attestation de la crèche ...
 pièces justifiant l'amélioration de la vie de l'enfant ou de l'organisation de la vie de l'enfant

Dossier médical
 bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)
 photocopie de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)
 pièces délivrées par le(s) médecin(s) justifiant l'amélioration de la vie
 une demande motivée





Fiche de suivi syndical Mutation 2014-2015

VOS VOEUX

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE GENERAL									
Vœux INTER	ACADEMIE	Barème calculé	Barème Vérification	Type de Bonification	Vœux INTER	ACADEMIE	Barème calculé	Barème Vérification	Type de Bonification
01					17				
02					18				
03					19				
04					20				
05					21				
06					22				
07					23				
08					24				
09					25				
10					26				
11					27				
12					28				
13					29				
14					30				
15					31				
16									

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE SPECIFIQUE									
Vœux INTER	DESIGNATION DU VOEU			Type de Vœux	Vœux INTER	DESIGNATION DU VOEU			Type de Vœux
01					09				
02					10				
03					11				
04					12				
05					13				
06					14				
07					15				
08									

Pour le mouvement spécifique national, type de vœu : Vœu précis : établissement (code de l'établissement) Vœu large : commune, groupement de communes, département, académie.

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations concernant notamment « ma mutation » auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires nationales, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SE-UNSA.

Date :

Signature :

